



COMMUNIQUE – APPEL A LA PARTICIPATION DIRECTE DES LICENCIES

Chers licenciés,

Une fois de plus, nous sommes contraints d'apporter des précisions après les relais de désinformation qui apparaissent notamment sur les réseaux sociaux, et qui nuisent considérablement au sport automobile. De même, de nouvelles mésalliances semblent émerger actuellement, et il est clair que le but recherché ne nous semble pas être l'intérêt général du sport automobile mais uniquement des objectifs de pouvoir. Cette mise au point porte sur trois sujets :

1. Annulation de l'épreuve GP karting UFOLEP au Tampon

- Le circuit proposé est resté non conforme aux règles RTS et la FFSA a considéré que c'était un avis défavorable
- Devant cet avis défavorable, le Maire du Tampon lui-même a convenu préalablement avec nous qu'on ne pouvait plus autoriser cette épreuve
- Le Président-Délégué de la LSAR après cet échange avec le premier magistrat, n'a donc pas donné son accord non plus, au risque d'être tenu pour responsable de tous incidents pouvant survenir. Un communiqué a donc été publié en ce sens. Ce qui a déclenché une campagne médiatique basée exclusivement sur des faits non avérés et de désinformation.

Il a été précisé à l'organisateur dès le grand prix de la PDP de la nécessité de respecter le RTS mais malgré tout cet organisateur a continué à faire à sa manière dans toutes ses demandes (Grand prix du Tampon, Grand prix de Saint-André) en fournissant des dossiers non conformes avec la nécessité de la LSAR et de la CDSR de relancer à chaque fois cet organisateur sur ces aspects règlementaires. Les compléments d'information ou les corrections demandés sont fournis la dernière semaine et demeurent non satisfaisants au regard du RTS d'où la nécessité d'émettre un avis défavorable à un ou deux jours avant l'épreuve. Est-ce une façon de mettre la pression à la LSAR ? Si sur le papier, le dossier n'est pas conforme qu'en sera-t-il de la mise en place effective des mesures de sécurité ?

2. 3ème Rallye régional Denis Hoarau du 7 avril

-De nombreuses anomalies ont été constatées avec des risques inconsidérés qui, fort heureusement, n'ont pas débouché sur de plus graves incidents. Néanmoins, le FFSA a été informée de ces dysfonctionnements qui touchent pour la première fois au sport lui-même et sera saisie officiellement pour une étude plus approfondie de la situation, ainsi que des éléments d'appréciation de certaines décisions officielles en matière de contrôle des reconnaissances notamment.

3. Climat autour des délivrances de licence

Il est remonté à la LSAR par certains licenciés que des pressions peuvent être exercées actuellement par des dirigeants d'associations qui ne font pas honneur à la déontologie et à l'équité sportive. Nous condamnons fermement ce genre de démarches et rassurons les licenciés victimes de telles approches qu'ils ont le soutien entier de la LSAR. La FFSA en sera informée comme elle l'est de tout ce qui se passe actuellement.

Appel à la participation directe des licenciés

Devant de telles désinformations et accusations notamment vis-à-vis des membres de la LSAR, <u>Il est devenu urgent qu'une mobilisation des licenciés se fasse et que leurs représentants puissent apprécier directement l'investissement de chacun au sein de ces organisations et plus particulièrement au sein de la Ligue. C'est pourquoi, il est fait un appel à candidature en direction de tous ceux qui veulent représenter les licenciés, pour travailler, partager et mesurer concrètement l'engagement des dirigeants actuels. Tout est fait dans la transparence et contrôlable, dans l'unique but de développer notre sport en toute sérénité, et pour s'en rendre compte, il suffit d'être à l'intérieur. C'est pourquoi votre candidature est importante et elle est à transmettre dès à présent. Merci par avance de votre démarche.</u>

Le Comité directeur